



S'Blattel Le Hohwald

La nature sur un plateau.



Contact 06.85.73.98.02 06.08.93.43.35

Chères Hohwaldoises, chers Hohwaldois,

C'est dans un contexte sans précédent que les élections municipales se sont déroulées cette année au Hohwald. Aussi, je tiens à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés. Mon équipe et moi vous témoignons toute notre gratitude et soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour tenir nos promesses électorales. Nous travaillerons main dans la main et en toute transparence pour agir au plus près de vos besoins.

Nous avons découvert une société confinée, où la distanciation physique est devenue la règle.

Nous ne retiendrons qu'un seul mot: SOLIDARITE

- Solidarité des bénévoles du village qui ont réalisé des masques en tissu pour nos aînés de 70 ans et plus.
- Solidarité qui s'est déployée sur notre commune avec les couturières qui ont confectionné des masques et des blouses pour le corps médical.
- Solidarité des restaurateurs, des producteurs fermiers, du petit commerce qui étaient au service des Hohwaldois.

Je tiens à remercier chacun de vous et en particulier Michel Gewinner qui a exercé ses fonctions de Maire jusqu'à l'installation du nouveau conseil le 23 mai 2020.

Son soutien et son implication nous ont été très précieux.

Au vu de la crise sanitaire que nous venons de traverser et qui est loin d'être terminée, nous vous demandons d'être prudents, de respecter les gestes barrières. Restons confiants et optimistes, les lendemains seront meilleurs.

Suite aux directives ministérielles, aucune manifestation ne se déroulera au Hohwald cette année, elles seront reportées en 2021.

Nous vous souhaitons de passer un bel été, que le soleil brille dans vos cœurs et surtout prenez soin de vous et de vos proches!

Le Maire Patrick CONRAD



Leurs Adjoints fonctions



1er adjoint Jean-Marc KOPP 03.88.08.34.75 07.72.18.62.99

- Finances, impôts, administratif,
- environnement,
- suppléant Com-Com.



2º adjoint Pierre BACHER

06.40.48.20.82

- Bâtiments.
- communication,
- services techniques.



3^e adjoint Claude CONRAD

06.70.01.61.46

- Eau, assainissement et voirie,
- services techniques.



4° adjoint Robert HUBRECHT

06.07.81.84.66

- Aide sociale, jeunesse et seniors,
- associations,
- tourisme et fleurissement.

Commission urbanisme / PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) anciennement POS (Plan d'occupation des sols), commission composée par l'ensemble des conseillers municipaux.



Durant cette période difficile, la commune du Hohwald s'est souciée en permanence de la préservation de la santé de ses habitants.

Des couturières bénévoles du village, ont confectionné 1 masque en tissu lavable pour nos ainés qui leur a été distribué par le service technique, les jeunes sapeurs-pompiers et les conseillers municipaux.

La commune a offert 2 masques par personne, (1 réutilisable Labonal et 1 à usage unique), à tous les habitants.

La dotation a été complètée par 2 masques achetés par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental du Bas-Rhin également distribués à tous les habitants.

Ce qui nous a finalement permis de fournir 4 ou 5 masques par personne dans tout le village.





La nouvelle mairie

La commune rachète les bâtiments et les terrains du Grand-Hôtel en 1997.

Elle ne conservera que l'ex-pavillon des bains construit en 1890 et les terrains attenants, à l'emplacement du "Kroteloch" (trou à crapauds...) ancien étang de flottage de la scierie de bois de Barr au Hohwald.

Les bains avaient été transformés en salle de squash par le Grand-Hôtel.

Doté d'un campanile et d'une architecture caractéristiques, situé au carrefour des routes traversant le village, il est idéalement situé pour être transformé en mairie.

Les travaux de restructuration auront lieu entre 2018 et 2020 pour y accueillir la nouvelle mairie ainsi que la poste.

Au centre du bâtiment se trouve la salle de réunion du conseil municipal, qui servira également pour la célébration des mariages, les réceptions...

A l'arrière du bâtiment se trouve un espace associatif avec une salle de réunion et une cuisine. Cet espace sera prolongé à l'extérieur par une zone pouvant accueillir les différentes manifestations.

■ Les services ouverts et les horaires:

Mairie

mardi – jeudi de 11h à 12h et de 15h à 18h, vendredi de 13h à 15h.

@: mairie.lehohwald@orange.fr

©: 03.88.08.30.19

Poste

lundi – mardi – jeudi – vendredi de 9h15 à 11h45, mercredi de 14h15 à 16h45, samedi de 9h à 9h45

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'inauguration n'a pas pu avoir lieu. Elle sera programmée dans les prochains mois.



Fleurissement 2019





ourisme et fleurissement

Un grand MERCI aux nombreux bénévoles qui comme chaque année ont participé le samedi 16 mai à la journée du fleurissement du village.

Les massifs autour de la mairie ont été arborés et végétalisés par un paysagiste avec l'aide du service technique et des conseillers municipaux.

Les employés communaux ont parachevé les travaux paysagers ce qui nous permettra de garder notre 2º fleur des villes et villages fleuris de France.

■ Pour la saison estivale l'office de tourisme est ouvert du mercredi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h à 15 h 30, dimanche et jours fériés 10 h à 13 h.





L'ensemble des itinéraires de randonnée, entretenu par le Club Vosgien du Hohwald, est ouvert et vous permet de profiter pleinement de notre belle nature.

En raison des risques sanitaires liés au Covid-19, les associations ne pourront pas vous proposer leurs manifestations cet été.

Dont notamment:

- le bal du 14 juillet organisé par le Ski Club,
- le feu d'artifice organisé par la commune,
- le beach-volley organisé par l'association Est Roues Libres,
- la fête des métiers de la forêt organisée par l'Amicale des Bûcherons,
- la randonnée gourmande organisée par le Club Vosgien.

Les associations vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en 2021!



Rappel de lois:

- Un arrêté préfectoral réglemente l'usage du feu en forêt et l'incinération des végétaux.
 Ainsi, il est interdit de faire du feu du 15 mars au 15 octobre. Cette interdiction est applicable toute l'année à moins de 200 mètres de la forêt.
- Un arrêté municipal sur les nuisances sonores interdit la tonte des pelouses le dimanche et les jours fériés.

Suite à quelques plaintes liées aux nuisances sonores des motos traversant notre village, un courrier a été adressé aux autorités départementales pour signaler les abus.







■ Il est encore très fréquent de voir des déjections canines souiller l'espace public.

Bien que ces toutous soient adorables, ils posent de véritables problèmes, notamment quand les maîtres oublient de ramasser leurs déjections. Elles peuvent se retrouver ensuite sous les pieds des promeneurs, ou plus grave dans les mains des enfants ou encore de celles des ouvriers communaux, sans oublier la gêne que cela occasionne lors de la tonte ou fauche des espaces verts.

Face à ce problème d'hygiène et de santé, nous demandons à tout propriétaire ou possesseur de chien de procéder au ramassage systématique des déjections sur le domaine public communal.

Dans le parc, une borne de "propreté canine" signalée par un panneau met gratuitement à disposition des petites pochettes "ramasse crottes" et pas moins de 7 poubelles sont à disposition. Merci de les utiliser!



- C'est grâce à un travail fourni, depuis quelques années, que le Hohwald a été récompensé par 2 fleurs au Label des Villes et Villages Fleuris. Aujourd'hui l'équipe municipale travaille d'arrache-pied pour l'obtention de la 3° fleur. Une grande fierté pour nous tous!
- Côté patrimoine, la commune a prévu un rafraîchissement de l'Arboretum et de son balisage. Il est également prévu une mise en place de bancs publics pour rendre ce lieu plus accueillant.

Numéro d'appel des services techniques 06.77.04.90.18 - Donato Della Rocca